

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER BOISSIERE COTEAUX BEAUCLAIR

Le 23/06/2021 en visio-conférence

### **Ordre du jour :**

---

Les bonnes pratiques en visioconférence

Accueil des nouveaux membres et présentation de la chargée de mission

Introduction et présentation des ordres du Jour

Les commerces

Propreté voirie : présentation de M. RENARD directeur de la direction des espaces publics

Les prochaines échéances et propositions d'ordre du jour

Points d'actualités/ informations

### **Présentation des élus et de l'administration :**

---

Monsieur ARCELUZ, Adjoint au maire en charge de la cohésion des quartiers

Madame ELICE, adjointe de quartier, en charge du quartier BOISSIERE COTEAUX BEAUCLAIR

Monsieur DAUPHINOT, Directeur de la vie des quartiers

Madame BUSSUGU, chargée de mission démocratie de proximité, en charge de la coordination des conseils et des comités de quartier

### **Introduction et présentation des ordres du Jour :**

M. ELICE: Très heureuse de retrouver les membres pour ce second conseil de quartier. Nous espérons vous voir en présentiel à la rentrée pour le conseil de septembre.

Suite au conseil d'installation de mars dernier, vous avez émis le souhait d'aborder certaines thématiques. C'est donc en cohérence avec vos propositions qu'aujourd'hui l'ordre du jour est basé sur le thème des commerces et de la propreté.

Avant de laisser la parole à nos deux intervenants, je vous présente Mme BUSSUGU SALIMATI, chargée de mission démocratie de proximité.

Mme BUSSUGU Salimati : Ravie d'être parmi vous. Je suis arrivée en mars dernier et j'ai donc pour mission de coordonner en lien avec les 4 adjoints de quartier, les 4 conseils de quartier ainsi que les 9 comités de quartier sur l'ensemble de la Ville. Je suis disponible pour vous

apporter un appui méthodologique et suivre en lien avec Mme ELICE vos propositions de projets sur le secteur de la BOISSIERE. Je reste disponible par mail, appel téléphonique ou en RDV physique afin de co-construire ensemble des projets.

Mme ELICE : La personne référente sur la thématique des Commerces a dû se désister pour des raisons personnelles. Je vous ferai un débrief rapide sur le sujet mais, je vous propose de remettre ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine séance en septembre.

## Les commerces

---

Mme ELICE : Vous avez dû voir au niveau des commerces aux Maillards qu'il y a actuellement des coques commerciales qui sont en rénovation.

Il y aura sur le secteur :

- Un coiffeur barbier
- Une auto-école solidaire
- Une crêperie
- Une rôtisserie
- Une épicerie exotique
- Un Kébab Tacos à la place de la Pizzeria
- Un burger 442
- Des laboratoires (cuisines)

Monsieur FOU DI est le gérant principal des coques. Il met ensuite les coques en gestion par d'autres personnes. Avez-vous des remarques?

## Temps d'échanges et débats

M. THOMAS : On a vu que ces boutiques ont très mal vécu ces 10 dernières années. Qu'est ce qui nous fait croire que cette fois-ci ça marchera mieux ? Il y avait des rumeurs disant que ce sont des coques tenues par des « criminels », est-ce que quelque chose a changé dans le fond ?

- ➔ Mme ELICE : C'est le père LE FORESTIER qui détenait 90% des coques. Ce dernier est décédé récemment et, la succession a été faite auprès de ses enfants. Aujourd'hui ce sont les enfants qui reprennent la gestion des coques. Toutes les coques sont remises à neuf pour pouvoir proposer de nouveaux services. Je sais qu'il y a eu des difficultés mais j'espère que ça se passera différemment. Aujourd'hui l'objectif est de redynamiser

le quartier avec ces nouveaux commerces. Les ouvertures se feront le jour de l'inauguration le 11 septembre.

Dans l'idéal, j'aurais aimé que les habitants puissent participer aux choix de ces commerces mais, la famille LE FORESTIER en a décidé autrement. Nous maintenons tout de même un cadre de travail collaboratif pour le bien des habitants.

M. THOMAS : Merci de votre réponse et j'espère également que les choses se passeront mieux. Noter tout de même l'état catastrophique des parkings devant les commerces et devant le G20.

- ➔ Mme ELICE : Nous sortons du sujet mais, il y a effectivement des actions en cours menées par la Ville.
- ➔ M. DAUPHINOT, Directeur Vie des quartiers : Sur la problématique des parkings, il y a une réflexion en cours en lien avec les bailleurs afin de trouver des solutions. Aujourd'hui une étroite collaboration est mise en place via la gestion urbaine de proximité. Une nouvelle dynamique s'enclenche sur votre quartier, plus particulièrement sur cette zone des commerces avec une réflexion sur les parkings. Je ne pourrais pas aller plus loin car les études et réflexions sont en cours mais, sachez qu'il y a une prise en compte globale de ce secteur.
- ➔ Mme ELICE : Nous reconduirons ce sujet des commerces à notre prochaine séance et vous aurez donc de plus amples informations.

Mme DEBUIRE : Lorsque le commerce a brûlé, l'une des raisons qui ont fait qu'il y a eu l'installation de trafic sur le secteur a été le manque de visibilité et d'identification par caméra. La seule caméra est à l'angle du Bld de la Boissière. Je pense que si on rouvre des commerces il faut qu'il y ait des caméras pour protéger les gens et dissuader les trafiquants.

Aussi, est-ce que la caméra est utilisée en temps réel ? Est-ce que c'est utilisé pour sanctionner ceux qui se garent aux mauvais endroits ?

- ➔ M. DAUPHINOT : Sur ce secteur, vous avez une caméra Bld de la Boissière et angle Tilleuls et une deuxième caméra au-dessus du parking. Ce sont deux caméras de qualité avec une capacité de zoom importante et qui sont capables de visionner les abords des commerces coté Boissière. Cela n'empêche pas que l'on puisse étudier la vidéoprotection sur ce secteur. Par contre, on sera sur 2022. La préparation budgétaire va se dérouler courant septembre, nous prenons note de cette demande de renforcement de la vidéo-surveillance sur le secteur.  
Toutes les caméras de la ville sont reliées au centre de supervision urbain. La Police Municipale a une permanence dans ce centre de supervision de 7H à minuit du lundi au samedi et de 7H à 17H le dimanche. En dehors de ces horaires, c'est la police nationale qui fait le nécessaire si besoin. La PN ne fait pas de permanence vidéo mais en cas d'incident, ils ont la possibilité de se servir de cette vidéoprotection mise en place par

la Ville. Il s'agit d'une utilisation en direct. A 8H30 par exemple la priorité est donnée aux abords des écoles, à 19H ce sont les sorties de gare, ect. En cas de problème, les officiers de police judiciaire rédigent des réquisitions pour pouvoir avoir accès aux images.

Il y a des zones dans la ville qui sont déclarées en vidéo-verbalisation. Si ce sujet de la vidéo-surveillance vous intéresse, je peux vous proposer de faire des retours à Mme BUSSUGU afin qu'on puisse l'inscrire à un ordre du jour pour un prochain conseil de quartier. Nous inviterons alors un collègue de la PM puisse venir présenter le dispositif de la vidéoprotection et son usage.

Mme GAUTROT : j'ai visité les rénovations en cours. Je trouve qu'il y a un travail de fond qui est effectué avec une très grande motivation des différentes parties prenantes du projet. Il y aurait une inauguration le premier week-end de septembre. Je me posais la question de la contribution du quartier et du conseil de quartier. On pourrait faire des propositions pour rendre cette inauguration plus belle, plus festive ? En ce qui concerne mon association Plus belle ma Ville, nous avons prévu lors de l'inauguration de mettre à disposition notre vaisselle réutilisable. Et le 17 juillet prochain, nous organisons une après-midi écocitoyenne avec les jeunes du quartier des Maillards. Ces derniers ont repeint un certain nombre de murs, Plus belle ma ville va collaborer avec eux pour essayer d'améliorer le cadre de vie. Toutes les personnes qui le souhaitent sont les bienvenus.

➔ Mme ELICE : J'ai échangé avec M. FOU DI et effectivement il y aura des jeux gonflables pour les enfants, des promenades en forêt et la Ville va participer également pour animer cette journée. M. FOU DI est en lien avec l' élu en charge de l'animation.

Il y a une subvention allouée au conseil de quartier à hauteur de 7500 euros et donc oui pourquoi pas l'utiliser dans le cadre de cette inauguration. C'est une réflexion à avoir avec tous les membres.

Mme GAUTROT : Est-ce que le club de prévention est associé à la démarche d'inauguration ? Fait-il partie du conseil de quartier ? Lorsqu'on parle de cadre de vie, ce serait bien qu'il soit présent

➔ Mme ELICE : Ils ne sont pas membres mais, peuvent être invités selon l'ordre du jour.

Mme HEDE : Je voulais rebondir sur la question des épaves sur le quartier. Il y en a beaucoup au niveau du G20 mais également rue Jean Allemagne et Roger Rameau. Y a-t-il des actions entreprises à ce niveau ?

- M. DAUPHINOT : Sur ce qui concerne le domaine public, nous allons transmettre la demande à la PM qui est en charge d'enlever les épaves sur le domaine public. Et concernant le domaine de la compétence des bailleurs, nous ferons remonter la demande via la gestion urbaine de proximité c'est-à-dire le groupe de travail qui réunit les bailleurs, la Police Nationale, la Police Municipale, les amicales, la Ville....

Mme WANDE- WULA : Au niveau des commerces des soucis persistent. Les trafics continuent. Ceux qui se faisaient au niveau du parking se sont déportés. Aussi, les roms habitants Montreuil se réunissent maintenant devant le G20 et vont jusqu'aux Maillards. Ils font de la vente à la sauvette. La police doit vérifier cela. J'ai constaté également que sur l'autre trottoir coté Montreuil, les roms font de la mécanique sauvage. Il y a beaucoup de choses qui se passent, je pense qu'un travail de prévention est nécessaire.

Il y a au niveau du quartier des gens qui essayent de faire de l'auto-entreprenariat. C'est dommage qu'au niveau de ces commerces, une coque ne soit pas destinée à ce public pour les accompagner. Un exemple de commerce éphémère qui marche dans beaucoup de Villes.

- Mme ELICE : Ce commerce éphémère serait la propriété de qui ?

Mme WANDE-WULA : Il y a des villes qui mettent à disposition de leurs habitants ce type de local.

- Mme ELICE : Vous avez un dispositif pour les habitants qui est le Fond de participation des Habitants (FPH). C'est la ville qui octroie une subvention pour soutenir des initiatives d'habitants. Le cercle Boissière peut accompagner ce type de projet sur le secteur.

M. THOMAS : Nous sommes une ASL avec 50 logements, nous serons intéressés pour participer à ces réunions de gestion urbaine.

M. DIALLO : Habitant de la Boissière depuis 20 ans. Un sujet me tient particulièrement à cœur et devrait faire partie d'une prochaine séance. C'est l'errance des enfants livrés à eux-mêmes (6-15 ans). Aucune infrastructure ne peut les accueillir car trop jeune et le parc comme celui du Gambo est insalubre aujourd'hui. Il y a des éducateurs de rue présents dans la Ville depuis quelques années et personnellement je ne vois aucune évolution pour les jeunes des Maillards. Cependant, le cercle B a engagé un animateur et en moins de 6 mois je note déjà beaucoup d'avancée. Il a réussi à mobiliser des jeunes et arrive à avoir des résultats. Avec très peu de matériel il réussit à faire le travail des éducateurs qui sont dans la ville depuis des années. Je m'interroge là-dessus et m'interroge également sur la rénovation du Gombo.

- ➔ Mme ELICE : Une étude est en cours sur la rénovation, mais ce n'est pas l'ordre du jour, on pourra en discuter dans un autre cadre.

Mme GAUTROT : M. DIALLO peut-il nous parler de ces résultats probants qu'il a constaté. Des exemples ?

M. DIALLO : En échangeant avec les mamans du quartier, elles notent un accompagnement de l'animateur du Cercle B du début à la fin des projets initiés par les jeunes. Il a réussi à créer un lien avec des gamins qui trainent ou font des bêtises en quelques heures en prenant juste le temps de les écouter. Ce sont donc des moments où les jeunes sont occupés et s'amuse autrement.

Mme ELICE : Je laisse la parole à M. RENARD, Directeur des espaces publics.

### **La propreté/ voirie**

---

Powerpoint envoyé par mail, celles et ceux qui ne l'ont pas eu sont priées de le demander à Mme BUSSUGU.

### **Temps d'échanges et débats**

Mme SOREL : J'ai vu sur la diapo qu'il y a des zones hors périmètre. J'aimerais comprendre pourquoi ?

- ➔ M. RENARD : Il faut savoir que nous n'intervenons que sur le domaine public. C'est pour ça qu'on a un travail transversal avec la gestion urbaine de proximité pour avoir le lien avec les bailleurs de manière à pouvoir identifier les problématiques. Ce qui permet par la suite d'avoir des actions communes.

Mme GAUTROT : J'aurais toujours une intervention par rapport à Plus belle ma ville. Je ne vois pas d'amélioration, ce qui ne veut pas dire que le service ne travaille pas. Je ne vois pas d'amélioration car il y a une problématique de société qui fait qu'on jette nos déchets dehors, n'importe où. Je vois constamment des poubelles débordées. J'habite la résidence des MYOSOTIS et en haut de la rue Lucien Piron il y a toujours des déchets. On voit bien l'intervention des services et je tiens à vous féliciter pour votre travail. Cependant, j'entends que du curatif. Il faudrait dédoubler les équipes. Et je n'entends pas du préventif. C'est également une proposition que je ferai aux membres du conseil de quartier. Quel projet mettre en œuvre pour inverser la vapeur ?

- ➔ M.RENARD : Le service propreté et GPGE mènent des actions de prévention dans les écoles. Mais ça ne répond qu'en partie à cette problématique.

Mme GAUTROT : Oui c'est très bien d'intervenir auprès des écoles, c'est primordial. Mais il faut se dire que les enfants connaissent par cœur les règles. Il y a la connaissance et l'application. Si au niveau des adultes il n'y a pas de respect des règles, on arrivera à un résultat nul et sans effet. Avec Plus belle ma Ville, ça fait 10 ans qu'on lutte pour la réduction des déchets. Pour moi la solution n'est pas sur la mise en place d'autres poubelles. On est sur du gros déchets. Sur la Boissière il y a du vent donc ça déborde. Il serait intéressant d'initier une politique préventive.

Il y a également la problématique des encombrants. Suite au dépôt des encombrants on constate tout de suite une grande pollution dans le quartier (détritus, polystyrènes)

- ➔ M.RENARD : Les encombrants sont une compétence de GPGE. Normalement à la collecte des encombrants, il y a une équipe mobile qui passe derrière. Si ce n'est pas le cas, je vais faire remonter l'information.
- ➔ M. DAUPHINOT : On a observé que les gens qui vont au travail le matin, au lieu de descendre leurs poubelles au local poubelle, mettent ceux-ci dans les corbeilles Ville. On est sur un problème de comportement et d'incivilité. Les bailleurs ont un abattement fiscal sur la propriété bâtie (TFBP). Ils doivent réinjecter cet abattement dans l'amélioration du cadre de vie au-delà des actions de droits communs. Nous travaillons en lien avec la Préfecture pour une réorientation de cette manne financière notamment dans le cadre de la sensibilisation des locataires aux règles de l'environnement. Des actions de sensibilisation vont avoir lieu à destination des adultes autour de la gestion des déchets.

M. THOMAS : Nous avons récemment eu un problème de rat dans notre copropriété. Nous aimerions dératiser mais, avec une action commune et globale avec la Ville. Je propose qu'une action globale avec la Ville, les bailleurs et les copropriétés soit mise en place pour lutter efficacement contre ce fléau.

Pour les dépôts sauvages, n'oublions pas le rôle que jouent les commerces. Très souvent les emballages du G20 restent dans la rue. C'est un problème qu'il faut régler avant l'ouverture des commerces car, les autres risquent de suivre l'exemple du G20.

Mme COCHIN : A moins d'aller voir les gens directement, je ne vois pas ce qu'on pourrait faire pour lutter contre les comportements inciviques. Selon quelques retours des jeunes du quartier, une opération de nettoyage du quartier va peut-être s'organiser. Je pense qu'il faut communiquer avec les habitants et avec la jeunesse du quartier pour régler ces difficultés.

M. PARANT : Si les poubelles étaient un peu plus grandes ça résoudrait déjà une partie du problème.

Par rapport à la logistique de la collecte, il faudrait peut-être mettre en place des axes prioritaires en termes de collectes. A l'exemple des Maillards qui est un axe circulatoire prioritaire. Les poubelles sont constamment pleines en raison des va-et-vient des habitants/ automobilistes...

A niveau du château, il y a des enfants qui jouent et, à côté sur plus de 10 mètres il y a l'équivalent de 6 baguettes laissées au sol. On pourra faire tout ce qu'on veut mais si les gens jettent du pain ça nourrit surtout les rats. Il faudrait mettre un panneau d'interdiction sur ce secteur.

→ Mme ELICE : au niveau des sycomores, les poubelles appartiennent à la copropriété. Il faudrait remonter cette information à CDC Habitat.

Mme CREVITS HABACH: Au niveau de l'école Etienne Dolet du côté de Rosny, beaucoup de déchets sont laissés par des habitants de Montreuil. On nous avait répondu qu'il y aurait une brigade de l'environnement dans la Ville. Où cela en est ?

→ M. DAUPHINOT : C'est en réflexion car on est également sur une prise en compte globale de cette thématique du déchet. Il y a le ramassage, il y a le côté prévention et le côté répression. Il y a donc les trois axes à traiter. Sur les brigades de l'environnement, il nous faut trouver une organisation qui soit efficace. L'objectif n'est pas de faire balader des personnes en chasuble dans la ville. Nous essayons de coordonner les actions, un temps de communication puis, un temps de prévention. Les actions de verbalisations arrivent en toute fin. Le sujet est toujours dans le fil de l'actualité mais, ça prend du temps pour rendre tout le système efficace.

M. DIALLO : je me questionne sur le nombre de poubelles présentes dans le quartier des Maillards. En faisant le tour du quartier, il n'y en a pas tant que ça. Si les jeunes n'ont pas d'emplacement pour mettre leurs déchets, je ne vois pas comment ça pourrait régler le problème.

→ Mme ELICE : 5 poubelles vont être installées. Trois au niveau du parking et 2 au niveau de la rue des Tilleuls.

→ M. RENARD : il n'y a pas loin d'une quarantaine de poubelles sur la Boissière et Coteaux Beauclair. Côté rue Lucien Piron, on va regarder si on peut renforcer. Les corbeilles qui sont sur la voie publique font 120Litres. On est déjà sur des capacités très importantes.

Mme. HEDE : On a un problème à l'angle de la rue Jean Allemagne et Roger Rameau où il y a une cage comme poubelle. Ça se déverse dans le jardin. Il y a effectivement des points dans le quartier qui sont très problématiques, il faudrait les identifier pour y remédier.

➔ M. RENARD : il s'agit du local à poubelle appartenant à la copropriété rue Jean Allemagne, c'est donc du privé.

Il y a des actions pour renforcer la clôture coté square.

➔ Mme ELICE : je vous propose d'organiser ensemble un tour de quartier pour identifier tous ces points.

Mme WANDE-WULA : Par rapport à la hausse de la démographie à Rosny, je me questionne sur le nombre d'effectif missionné sur cette thématique de la propreté. Je les remercie pour le travail, car je les vois régulièrement. Mais ne faudrait-il pas doubler le personnel ?

Les containers du G20 sont vite remplis et d'autres personnes mettent également leurs déchets dedans. Avec l'arrivée des nouveaux commerces où il y a de la restauration, il faut une certaine hygiène. Dans le parking souterrain du G20, il y a également des déchets partout. Comment ouvrir des restaurants dans ces conditions ?

Pour les actions de prévention, est-ce que toutes les écoles de Rosny sont concernées ?

➔ M. RENARD : GPGE mène ses actions dans toutes les écoles de Rosny bien que, je n'ai pas leur planning d'intervention

## **Les prochaines échéances et propositions d'ordre du jour**

### **Points d'actualités/ informations**

---

Mme ELICE : N'hésitez pas à faire vos signalements sur l'application « Rosny en poche ».

Je voulais également vous parler d'autres dispositifs présents dans la ville.

#### **Le Fonds de participation des Habitants (FPH) :**

C'est une aide financière apportée par la Ville et l'Etat aux habitants qui souhaitent mettre en place des projets liés à l'animation et à la convivialité (flyer joint au CR).

#### **Le Fonds d'initiative Associative (FIA)**

Une aide financière apportées aux petites associations par la Ville et l'Etat pour soutenir des actions liées à l'animation, à la convivialité et à la participation des habitants. (Flyer joint au CR)

### **Subvention Conseil de quartier :**

Subvention de 7.500 euros. Il serait intéressant de réfléchir aux actions que le conseil de quartier peut mettre en place d'ici la fin de l'année. N'hésitez pas à faire vos propositions et nous en reparlerons lors de la prochaine séance.

### **Permanence juridique et sociale :**

Au centre Hoffmann : être aidé/ accompagné sur le droit ou tout autre démarche administrative.

### **Réunion travaux RATP :**

Une réunion mensuelle pour les riverains à lieu le premier mardi de chaque mois pour communiquer sur les avancées des travaux (RATP/ et 3 VILLES concernées ...). Mme BROUX coordonne ces réunions, elle est joignable par mail [carine.broux@ratp.fr](mailto:carine.broux@ratp.fr) ou au 0777231628.

Aussi, je me suis rendue compte que certains habitants ne connaissent pas le Cercle Boissière. Beaucoup d'actions et de projets y sont mis en place à l'année. N'hésitez pas à vous rapprocher du centre pour de plus amples informations.

Mme CREVITS HABACH : j'ai une remonté au niveau des écoles. Par exemple il y a eu beaucoup de sorties et les cars restent coincés dans le rond-point au niveau de l'école Eugénie Cotton. Les voitures se garent au niveau du rond-point coté Montreuil et gênent la circulation des cars. Nous avons appelé la PM de Montreuil, qui nous ont dit d'appeler la PM de Rosny. Les deux instances se renvoient la balle.

- ➔ M. DAUPHINOT : Si les véhicules sont garés du coté de Montreuil, la PM de Rosny ne pourra pas intervenir. Tout ce qui est assermentation et agrément ne sont valables que sur le territoire de Rosny. La Police nationale est compétente partout. Nous allons faire remonter ce point à la PM de Rosny pour qu'elle puisse prendre contact avec ses homologues de la PN.
  
- ➔ Mme ELICE : pour les ordres du jour du prochains conseil, il y a déjà quelques éléments qui sont remontés : la sécurité avec la vidéoprotection et les commerces. M. DIALLO a parlé des jeunes enfants qui errent à l'extérieur. Y a-t-il d'autres thématiques que vous souhaitez aborder ?

Mme GAUTROT : le sujet qui m'intéresse et dont on a commencé à parler, c'est la réduction des déchets dans le quartier. Comment sensibiliser les habitants du quartier pour la réduction de leurs déchets ?

➔ Mme ELICE : si à l'instant T vous n'avez pas d'idée vous pouvez les écrire ou contacter plus tard Mme BUSSUGU qui me fera ensuite le compte rendu.

MME : WANDE-WULA : par rapport à la subvention allouée, ce sera intéressant de se rencontrer pour échanger sur les possibles projets que nous pouvons mettre en œuvre d'ici fin 2021. Nous pourrions mettre ce temps de travail à l'ordre du jour du prochain conseil.

Est-ce que dans nos groupes de copropriété, nous pouvons parler des réunions du conseil de quartier ?

➔ Mme ELICE : vous aurez un compte rendu que vous pourrez leur transmettre. Vous êtes les portes paroles dans le quartier, c'est donc l'objectif.

Mme GAUTROT : Je propose de travailler sur une méthodologie. Il faudrait nous accompagner pour qu'on puisse faire des retours aux habitants du quartier. Nous devrions imaginer quelque chose d'interactif entre les habitants et le conseil de quartier pour ne pas perdre le fil des informations.

➔ Mme BUSSUGU : nous pouvons réfléchir ensemble. Cependant, l'idée est de laisser la place aux membres afin qu'ils nous fassent également des propositions.

Concernant les comités de quartier, voici les noms des présidents désignés par M. LE MAIRE sur ma proposition :

- Sur la BOISSIERE : Mr DO ESPIRITO SANTO
- Sur Coteaux Beauclair : M. ANTHOINE

Ces présidents seront en lien avec Mme BUSSUGU pour la mise en œuvre dès septembre des comités de quartier.

➔ Mme BUSSUGU : n'hésitez pas à remplir notre page interactive pour vos propositions de projets ou d'ordre du jour. Je les ferai remonter à Mme ELICE.

Mme ELICE : Nous vous remercions de votre présence à cette deuxième séance du conseil de quartier de BOISSIERE COTEAUX BEAUCLAIR et, nous espérons vous revoir en présentiel à la rentrée.